

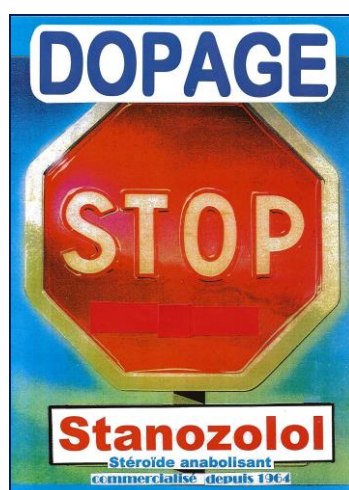
STANOZOLOL⁽¹⁾

(*Stromba*[®], *Strombaject*[®])

« L'élixir de Benoïde, le TGV des tartans »

Le stanozolol, comme la nandrolone, son concurrent le plus acharné dans « l'amour » que les sportifs portent aux substances ergogéniques top niveau pour supporter l'accroissement maximal des cadences d'entraînement, appartient à la grande famille des stéroïdes anabolisants. Son nom popularisé par le Canadien Ben Johnson aux Jeux olympiques de Séoul en 1988, est connu de l'ensemble de la planète sportive, même des compétiteurs de catégories amateurs. S'il n'est plus commercialisé en France depuis 1985, en Belgique depuis août 2001, il est toujours disponible dans la communauté européenne, notamment chez nos proches voisins espagnols.

Au Mexique et en Thaïlande, le stanozolol est librement disponible. Par ailleurs, la vente en ligne est facile d'accès mais le risque est d'acquérir un produit de composition différente à l'insu du consommateur (*cheapflation*).



ASPECTS PHARMACOLOGIQUES

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES (exemples)

NOM COMMERCIAL	Dénomination commune internationale (DCI)	Mis sur le marché (MSM)	Retrait du marché (RDM)
STROMBA [®]	stanozolol (comp.)	1964	1985
STROMBAJECT [®]	stanozolol (inject.)	1972	1985

TABLEAU

Jusqu'à son retrait en 1985, le stanozolol appartenait au tableau C regroupant les produits dangereux.

SURNOM

Substance laiteuse blanche (préparation injectable)

⁽¹⁾ Voir aussi rubriques : anabolisants (stéroïdes), nandrolone, testostérone (hormone mâle), tétrahydrogestrinone (THG) et lexique : androstènedione, norandrostènedione.

PROPRIÉTÉS ET INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES

1. VIDAL 1967

Propriétés

Stromba[®], par son action métabolique :

- Corrige les désordres nutritionnels et en particulier les troubles de l'utilisation du calcium,
- Supprime les douleurs osseuses des décalcifiés
- Freine la fuite urinaire du calcium et de l'azote au cours des poussées évolutives
- Provoque une sensation de bien-être
- Améliore dans tous les cas l'état général

Indications thérapeutiques

- Ostéoporoses post-ménopausiques
- Décalcifications préséniles et séniles
- Décalcification des traitements cortisoniques
- Décalcification des malades immobilisés
- États de dénutrition
- Asthénie

2. VIDAL 1983

Propriétés

Le stanozolol présente une activité anabolique prédominante avec une composante androgénique modérée. Le rapport activité anabolisante/activité androgénique du stanozolol = 30, la référence étant la méthyltestostérone : étude faite chez le rat, méthode de Hershberger, Shipley et Meyer. Le stanozolol positive la balance azotée en augmentant la synthèse protéique à partir des acides aminés et en diminuant leur catabolisme vers l'urée. Il diminue la clairance et augmente le taux de réabsorption du calcium urinaire. Il s'oppose aux effets catabolisants des corticoïdes. Il stimule l'érythropoïèse.

Indications

- Chez le sujet âgé : cachexie, état de dénutrition
- Suites d'interventions chirurgicales majeures
- Brûlures étendues, escarres
- Proposé dans le traitement de certaines ostéoporoses séniles ou iatrogènes

DANGERS (contre-indications et effets indésirables)

1. VIDAL 1967

Contre-indications

Aucune intolérance digestive ou hormonale n'a été observée à la posologie moyenne conseillée. Cependant Stromba[®] ne doit pas être utilisé chez les enfants (moins de 15 ans), ni dans les cas de grossesse ou de présomption de grossesse. Classiquement contre-indiqué dans le carcinome de la prostate.

2. VIDAL 1983

Contre-indications

- Sujets prépubertaires, femmes jeunes
- Femme enceinte ou susceptible de le devenir en raison des risques virilisant sur la femme et le fœtus

- Allaitement
- Cancers hormono-dépendants chez l'homme et adénome prostatique
- Insuffisance hépatique, hépatite chronique ou récente

Mise en garde

La prescription des anabolisants stéroïdiens doit être mûrement pesée : ces substances conservent une activité de même type que la testostérone et peuvent donc provoquer des effets androgéniques parfois irréversibles. Leur administration doit être discontinuée, à posologie réduite.

Précautions

Comme pour toute thérapeutique hormonale, il importe de respecter la posologie usuelle et de surveiller la tension artérielle chez les insuffisants cardiaques et rénaux, en raison du risque de rétention hydrosodée.

Interactions médicamenteuses

Possibilité de potentialisation de l'action des anticoagulants et des sulfamides antidiabétiques

Effets indésirables

- Effets androgéniques généralement réversibles à l'arrêt du traitement : acné, séborrhée, augmentation de la libido
- Effets androgéniques pouvant être irréversibles : masculinisation avec hirsutisme, modification du timbre de la voix, chute des cheveux
- Effets antiestrogéniques : irrégularités menstruelles, dysovulation, aménorrhée
- Effets métaboliques : augmente la cholestérolémie chez des sujets présentant une hyperlipidémie préexistante ; diminue la tolérance aux glucides chez des sujets prédisposés ; possibilité d'hépatite cholestatique.

PRATIQUE SPORTIVE

EFFETS ALLÉGUÉS ET RECHERCHÉS PAR LES SPORTIFS ET LEUR ENTOURAGE MÉDICO-SPORTIF (théoriques, empiriques et scientifiques)

- Augmenter la confiance en soi
- Prendre de la masse musculaire (en conjugaison avec une alimentation accrue en protéines)
- Améliorer l'intensité, le rythme et la capacité de s'entraîner et pour les sportifs d'endurance supporter des mégas charges de travail sans pour autant prendre de la masse (posologie anabolisante plus faible associée à un régime non « enrichi » en protéines). Selon Charlie Francis⁽¹⁾, l'entraîneur du Canadien Ben Johnson, les anabolisants chez le sprinter : « *sont surtout valables pour accroître l'intensité ou le rythme du travail de vitesse, plutôt que le volume d'entraînement.* »
- Stimuler la volonté et l'agressivité
- Reculer le seuil de la fatigue
- Renforcer le bien-être physique et l'enthousiasme
- Accroître la résistance à la douleur provoquée par les séances d'entraînement
- Intensifier la libido
- Acquérir un meilleur aspect physique (culturistes).

⁽¹⁾ in « Le piège de la vitesse ».- Paris, éd. Robert Laffont, 1992.- 303 p (p 97)

SPÉCIALITÉS SPORTIVES LES PLUS CONCERNÉES (témoignages et contrôle antidopage)

Sports de « masse » musculaire et de force

- Athlétisme (sprint – 100, 200 4x100 ; lancers)
- Baseball
- Boxe
- Culturisme
- Football américain
- Haltérophilie

Sports d'endurance

- Athlétisme de fond (10 000 m au marathon)
- Aviron
- Boxe
- Cyclisme sur route
- Hippisme (chevaux)

Sports de détente

- Athlétisme (haies, sauts)
- Escalade
- Gymnastique
- Sports d'hiver
 - Ski alpin
 - Ski nordique
 - Bobsleigh
 - Patinage de vitesse
 - Skeleton
 - Etc.

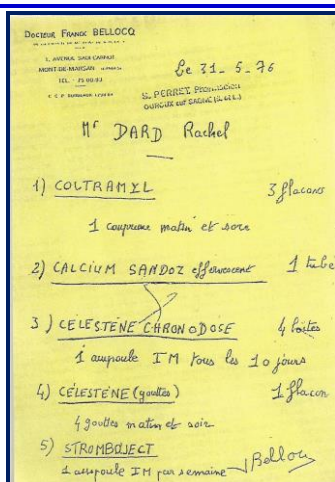
L'ensemble des spécialités sportives à des degrés divers

PRINCIPALES AFFAIRES (extraits de presse)

1976 - CYCLISME – Dr François Bellocq (France) : au nom du père

Rachel Dard, le cycliste de l'équipe Peugeot, mis en cause dans l'affaire dite du courrier de Dax (tentative de fraude le 21 octobre lors de la 4^e étape Dax-Dax), présente pour sa défense une ordonnance de François Bellocq ⁽¹⁾, médecin de son groupe sportif ou figurent différents médicaments destinés à accroître les performances.

L'ordonnance en question est un vrai condensé des égarements du cyclisme des années 70. On y trouve du Coltramy[®] pour atténuer les contractures dues aux stéroïdes anabolisants, du calcium pour lutter contre la résorption osseuse due aux prises de cortisone, ainsi que trois produits interdits, à savoir du Célestène[®], un corticoïde synthétique prescrit sous deux formes et du Strombaject[†], un stéroïde anabolisant. On aurait tort de croire que de telles ordonnances appartiennent au passé. Après tout, le Strombaject[®] contient du **stanozolol**, qui fit plonger Ben Johnson. (Dr Jean-Pierre de Mondenard)



Cette ordonnance est un vrai condensé des égarements du cyclisme dans les années 1970. On y trouve du Coltramy[®] pour atténuer les contractures dues aux stéroïdes anabolisants, du calcium pour lutter contre la résorption osseuse due aux prises de cortisone ainsi que trois produits interdits, à savoir du Célestène[®] – un glucocorticoïde synthétique prescrit sous deux formes – et du Strombaject[®], un stéroïde anabolisant. On aurait tort de croire que de telles ordonnances appartiennent au passé. Après tout, le Strombaject[®] contient du stanozolol qui fit plonger Ben Johnson.

(1) En réalité comme à la date de la prescription (31.05.1976) il n'a pas encore le titre de médecin [sa thèse « Effets des efforts musculaires prolongés sur le métabolisme surrénal. Application aux coureurs cyclistes professionnels » sera soutenue à Bordeaux le 14.12.1976], il signe sur des documents appartenant à son père Franck, lui aussi médecin et installé à Mont-de-Marsan (40).

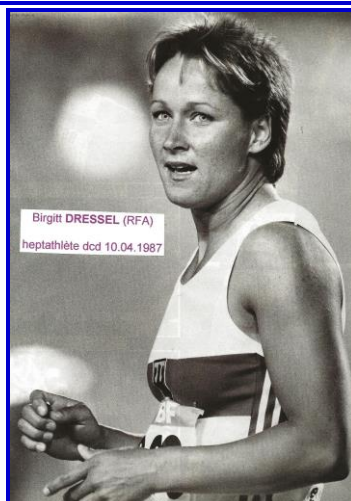
1986 – GODWILL GAMES – Ben Johnson (Canada) déjà positif au stanozolol deux ans avant Séoul

Témoignage de Grigory Rodchenkov, patron du laboratoire "antidopage" de Moscou de 2005 à 2015 : « Le bouillant magnat des médias américains Ted Turner avait bien organisé en 1986 les *Goodwill Games* à Moscou, mais il s'était agi d'une épreuve de démonstration pour les athlètes soviétiques, qui avaient écrasé les Américains et les Est-Allemands au tableau des médailles. Les procédures de contrôle antidopage à ces *Goodwill Games* n'avaient été qu'une formalité. Notre laboratoire décela 14 cas positifs, mais les apparatchiks de *Goskomspor* décidèrent de ne pas les signaler. Personne ne voulait ternir l'image des « Jeux alternatifs » de Ted Turner. Le Canadien Ben Johnson domina l'Américain Carl Lewis, mais son contrôle s'avéra positif au **stanozolol** (Stromba[®]). C'est moi qui ai analysé son échantillon. Ce résultat n'a jamais été rendu public. » [in « Dopage organisé ». – Paris, éd. Michel Lafon, 2021. – 333 p (p 63)]

1987 - ATHLÉTISME – Birgit Dressel (Allemagne) : l'overdose de stanozolol

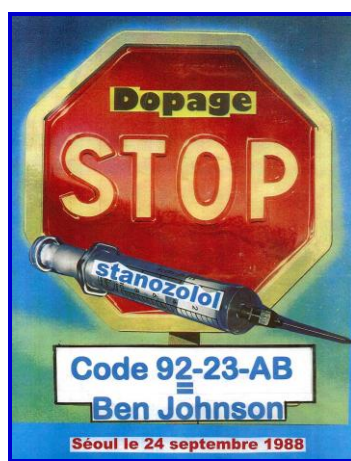
« Le 10 avril 1987, l'athlète ouest-Allemande Birgit Dressel, l'une des meilleures spécialistes de l'heptathlon, décédait d'une overdose de médicaments. Le professeur Armin Klümper, le médecin de très nombreux sportifs de haut niveau ouest-allemands, la suivait depuis 1981. D'après l'enquête du parquet, le spécialiste aurait ordonné à la championne, sur une durée de cinq ans, pas moins de quatre cents injections de produits médicamenteux, pour la plupart de type anabolisant ! En 1986, Dressel avait adopté le **stanozolol** – comme Ben Johnson donc – dont la toxicité hépatique est parfaitement reconnue. Le dernier acte de cette consternante histoire apparaît particulièrement sordide lorsqu'on apprend que le fameux thérapeute Armin Klümper a été traîné en justice pour avoir détourné pour environ soixante-dix millions de francs de produits pharmaceutiques et pour avoir indûment perçu vingt millions d'honoraires. Pour toute défense, il essaie de minimiser ses fautes : « *Cela n'était que quelques irrégularités* ». Il est temps que tout le monde comprenne que le dopage n'est pas seulement une question de gouttes dans le nez ou de sirop pour la toux. »

[Jean-Pierre de Mondenard .- La mort sur ordonnance. – Le Figaro, 01.10.1988]

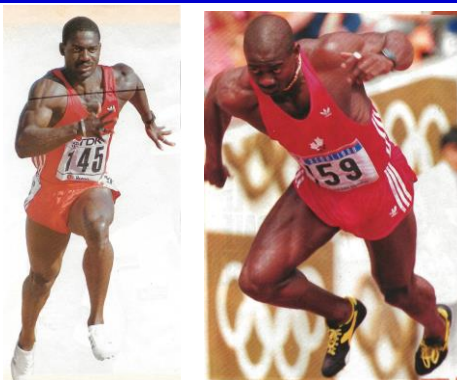


L'heptathlète allemande Birgit Dressel

1988 - ATHLÉTISME – Ben Johnson (Canada) : un contrôle positif aux éclaboussures planétaires



- ❶ Communiqué du CIO - « Voici le texte du communiqué publié le mardi 27 septembre à Séoul, par le Comité international olympique (CIO) pour annoncer la disqualification du canadien Ben Johnson, après la finale du 100 m plat.
- Recommandation de la Commission médicale du CIO à la Commission exécutive du CIO qui l'a approuvée à l'unanimité : « *L'échantillon d'urine de Ben Johnson (Canada, athlétisme, 100 mètres) recueilli le samedi 24 septembre 1988, a révélé la présence de métabolites d'une substance interdite **le stanozolol** (stéroïde anabolisant). La Commission médicale du CIO a discuté les arguments avancés par la délégation canadienne et plus particulièrement la déclaration selon laquelle cette substance aurait pu être administrée par une tierce personne après la compétition. Néanmoins, le profil stéroïdien ne permet pas de maintenir une telle allégation. La Commission médicale du CIO recommande la sanction suivante : disqualification de ce concurrent des Jeux de la XXIVe olympiade à Séoul. Cette décision est indépendante de toute sanction que la Fédération internationale concernée pourrait adopter en application de ses propres règles.* »
- [Le Monde, 28.09.1988]



Le Canadien Ben Johnson

Evolution morphologique (musculature + stéroïdes anabolisants :

1984 : 1,78 m / 64 kg

1988 : 1,78 m / 77 kg [+ 13 kg]

1993 : 1,78 m / 79 kg [+ 15 kg]

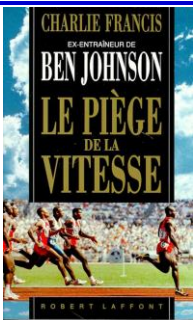
② Les aveux de Ben Johnson - « Le sprinter canadien, Ben Johnson, disqualifié après sa victoire au 100 m des Jeux de Séoul pour dopage au stanozolol, a admis devant la Commission d'enquête canadienne sur le dopage à Toronto, qu'il avait **pris des stéroïdes anabolisants** au cours de sa carrière d'athlète. Mais il s'est défendu d'avoir consommé des produits dopants de son propre chef, et a bien insisté sur le fait qu'il l'avait fait seulement parce que son entraîneur et son médecin, en qui il avait totalement confiance, le lui avaient conseillé. Lorsque Charlie Francis, son unique entraîneur, à qui il a été présenté alors qu'il n'avait que quinze ans, lui a conseillé quatre ans plus tard, en 1981, de prendre des stéroïdes anabolisants, il a été réticent au début a-t-il dit. Ce n'est qu'en 1983, a-t-il raconté, qu'il a pris conscience que les pilules bleues de Dianabol® ou rose **de stanozolol** que Francis lui donnait de la main à la main, étaient des substances interdites par les règlements de l'athlétisme. Puis, le docteur Jamie Astaphan a pris en main son « programme de stéroïdes » et lui a injecté régulièrement de 1984 à 1986, trois fois par semaine, cette substance blanchâtre que le médecin appelait **furazabol**. Contredisant les déclarations de Francis et d'Astaphan selon qui le champion savait très bien ce qu'il prenait et qu'il était même curieux, Ben Johnson a affirmé qu'il ne portait à ces substances qu'un intérêt limité. On lui disait de les prendre car il pourrait ainsi courir plus vite, récupérer plus rapidement, soulever plus de fonte à l'entraînement. Alors, il les prenait. Parfois, il manquait certaines injections et était sermonné par Charlie Francis, a-t-il dit. »

[Le Figaro, 14.06.1989]

③ L'énigme du furazabol - Charlie Francis, l'entraîneur de Ben Johnson, s'interroge sur le fameux contrôle positif du 24 septembre : « Je supposais que Ben avait été épinglé à cause d'un stéroïde anabolisant mais cela n'avait aucun sens. Ces trois dernières années, certains de mes sprinters avaient pris de l'**Estragol**®, une forme injectable de furazabol, un stéroïde. Je savais que ce produit ne pouvait être détecté car l'équipement des laboratoires du CIO n'était pas conçu pour identifier les métabolites du furazabol, substances également sécrétées par l'organisme en cas de fatigue. (Quelques mois plus tard, le médecin mandaté par le CIO confirmerait la chose.) Qu'est-ce qui s'était donc passé ? (...) Quelques semaines plus tard une autre nouvelle est venue me troubler un peu plus. La commission Dubin avait remis à un laboratoire à des fins d'analyse un échantillon de stéroïde injectable, fourni par Angella Issajenko, que les membres de mon groupe de sprinters prenaient depuis trois ans. En novembre, le laboratoire rendit publiques ses conclusions ; elles révélaient que l'échantillon n'était pas du furazabol (le stéroïde indécélable que nous connaissions sous le nom d'Estragol). C'était du stanozolol, le stéroïde très largement utilisé, qui avait été trouvé dans les urines de Ben à Séoul. Je n'en revenais pas. J'étais consterné. Je n'aurais jamais permis à mes sprinters d'utiliser une solution injectable connue du CIO. J'aurais eu peur que les métabolites du produit n'aient pas le temps de disparaître de leur organisme. (Les stéroïdes absorbés par voie orale que nous avons utilisés jusqu'à ce que Astaphan, en 1985, nous mette à l'Estragol®, étaient éliminés par l'organisme beaucoup plus rapidement que les injectables.). Cependant, cette révélation ne résolvait pas le mystère du contrôle positif de Ben. Autant que j'en savais, il avait reçu sa dernière injection le 28 août à Toronto, soit vingt-six jours avant la finale du 100 mètres. Il y avait là un intervalle de temps amplement suffisant pour que le

produit disparaisse. Nos expériences en la matière le prouvaient. Avec le même stéroïde, **Ben avait été contrôlé à vingt-neuf reprises sans être déclaré positif**. Et souvent, le délai d'élimination de la substance avait été inférieur à vingt-six jours. Plusieurs fois, il avait même reçu une injection treize ou quatorze jours seulement avant un meeting. Pourquoi donc s'était-il fait prendre cette fois à Séoul ? »

[Charlie Francis .- Le piège de la vitesse .- Paris, éd. Robert Laffont, 1992 .- 303 p (pp 23-24)]



Charlie Francis - *Le piège de la vitesse* - éd Robert Laffont, 1992

⊕ L'intime conviction du juge canadien Dubin - « En dépit de ses protestations, je suis convaincu que, lorsque le Dr Jamie Astaphan a proposé **l'Estragol®** à ses patients en 1985, il leur administrait en fait du stanozolol et, ce qui est plus inquiétant, ce stanozolol était le stéroïde injectable Winstrol-V® qu'il avait acheté à la Sterling Drug Ltd. Je suis également convaincu que le Dr Astaphan n'a jamais informé les athlètes que la drogue qu'il leur fournissait était en fait un produit vétérinaire. Les injections que M. Francis et le Dr Astaphan ont donné à M. Johnson à Toronto en août 1988 étaient des injections de stanozolol. Les analyses de l'échantillon prélevé à Séoul indiquant une utilisation à long terme de stéroïdes par M. Johnson sont conformes à la preuve qui précède. »

[Dubin C.L. .- Commission d'enquête sur le recours aux drogues et autres pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique. – Ottawa (CAN), éd. Centre d'édition du gouvernement du Canada. Approvisionnement et services Canada, 1990. - 714 p (p 347)]



Dubin C.L.- *Commission d'enquête sur le recours aux drogues et autres pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique.* – Ottawa (Can), éd. Centre d'édition du gouvernement du Canada. Approvisionnement et services Canada, 1990

Commentaires JPDM - on peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé Ben Johnson à utiliser du stanozolol détectable aux mégadoses consommées à l'époque par les laboratoires du CIO alors que le furazabol (nom commercial : Miotolan®) était alors parfaitement indétectable par un contrôle antidopage olympique. Il était même possible de le consommer le jour même de la finale du 100 m ! Comme l'estime le juge canadien Dubin (cela figure dans son rapport), il est probable que le médecin de *Big Ben*, Jamie Astaphan, lui fournissait à son insu du stanozolol à la place du furazabol. Il aurait voulu le piéger qu'il n'aurait pas agi autrement. Dans les années 1990, le furazabol, selon les experts de la dope, bien que détectable, pouvait être encore utilisé sans risque de test positif si on interrompait la cure 5 à 7 jours avant la compétition.

⑤ Des sanctions « à rebours » - Pas de surprise samedi à Tokyo. Dès la première journée du conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), le sort du canadien Ben Johnson, convaincu de dopage aux Jeux de Séoul, a été réglé. Effacés ses 9"83 sur 100 m à Rome en août 1987 et ses records du 50 m (5"55) et du 60 m (6"41) en salle. Les nouveaux temps de référence sont ceux de l'Américain Carl Lewis (9"92) pour le 100 m, de l'Allemand de l'Est Manfred Kokot et de

l'américain James Sanford sur 50 m en salle (5"61) et d'un autre américain, Lee McRea, sur 60 m en salle (6"50). Ces changements sont la conséquence directe de la règle adoptée en septembre 1989 à Barcelone lors du congrès de la FIAA : un athlète qui admet avoir utilisé un produit dopant lors des six années précédant sa "confession" sera privé des titres et des records obtenus au cours de cette période. Tel était le cas de Ben Johnson. Il convient cependant de préciser que le Canadien avait reconnu ses torts avant l'adoption de cette nouvelle règle. Logiquement, elle n'aurait donc pas dû lui être appliquée rétroactivement. Les dirigeants internationaux en ont décidé autrement. »

[Le Figaro, 22.01.1990]

⑥ CIO : la mise à l'index du prince Alexandre de Mérode par Juan Antonio Samaranch - « Il est cependant un homme qui échappe à l'influence trop prononcée du milieu depuis que Brundage lui demanda à brûle-pourpoint, en 1968, de devenir président de la Commission médicale. Alexandre de Mérode a tout pour irriter Samaranch. Bien que beaucoup plus jeune que lui, il l'a précédé au CIO. Ses quartiers de noblesse remontent au XIIe siècle, pas au 28 décembre 1991. Disposant d'une fortune personnelle, il n'attend aucune faveur de personne et a d'autres intérêts que sportifs dans la vie. Il est devenu parfaitement compétent dans un domaine dont il ignorait absolument tout. Enfin, son sourire narquois se transforme fréquemment en un grand rire irrespectueux témoignant de son indépendance d'esprit. Grâce à sa constance et au concours bénévole de sommités du monde médical et scientifique, Samaranch a longtemps pu affirmer très sérieusement que, disposant des services des plus éminents spécialistes, le CIO était à la pointe de la lutte antidopage.

A la suite de circonstances qu'il faudra bien raconter un jour dans leur exacte vérité, il se trouva qu'aux Jeux de Séoul, le cas de dopage concernant un certain Ben Johnson fut connu de *l'Agence France-Presse*. Avant de publier l'information, l'agence en demanda confirmation, comme il se doit, à de Mérode. Le président de la Commission médicale n'avait, selon les règles, ni à confirmer ni à infirmer, mais à transmettre à la Commission exécutive, seule habilitée à prendre une décision, l'entière responsabilité de communiquer cette décision ou non appartenant au président du CIO. Pour des raisons sur lesquelles il conviendra également tôt ou tard de faire toute la lumière historique, et dont l'origine remonte aux Jeux de Los Angeles, en 1984, de Mérode confirma. *L'Agence France-Presse* publia. Aussitôt, ce fut un beau charivari planétaire ! Ainsi donc, l'athlète le plus rapide du monde, le champion olympique du 100 mètres, le vainqueur de Carl Lewis, n'était qu'un vil tricheur. Jusqu'au dernier moment, Carol Anne Letheren, chef de la délégation canadienne, avait cru que cette affaire-là s'arrangerait aussi. Mais Alexandre de Mérode avait mis sa démission sur la balance. Si bien que, devant la tournure des événements, il fut bientôt impossible de faire machine arrière. S'il lui est arrivé d'enfiler des gants de boxe, Samaranch nourrit surtout une grande admiration pour la technique du judo. Celle qui permet d'utiliser la force de l'adversaire à son profit. Aux petites natures d'entretenir l'espoir de retourner des colosses. « *J'ai tenté d'appliquer dans ma vie la théorie du judo, qui nous conseille de ne jamais aller en sens contraire, mais d'accompagner la force qui nous pousse* », a-t-il déclaré en 1992 au quotidien *El Periodico*. Ainsi fit-il à Séoul. Au lieu de chercher à s'opposer à une tempête médiatique qui l'eût de toute façon submergé, il se laissa porter par elle et en tira avantage. « *Voyez, dit-il, comme le CIO est courageux ! Admirez son efficacité ! Il est tombé sur un très gros gibier et n'a pas hésité à le sanctionner* ». Cet exercice de style avait évidemment ses limites. Un cas Johnson, passait ! Deux cas, bonjour les dégâts ! La crédibilité du sport de haut niveau n'y eut pas résisté et il ne fallait pas risquer de faire fuir les précieux sponsors devant la révélation d'un spectacle certes magnifique, mais truqué. Mauvais pour la sincérité d'un produit, ça ! Moyennant quoi d'autres athlètes, à commencer par l'Américaine Florence Griffith-Joyner, super championne parfaitement surfaite, purent en prendre à leur aise dans la confusion qui suivit immédiatement. Quelques semaines plus tard avait lieu en URSS une conférence internationale sur les problèmes du dopage. Dans l'avion de Moscou, le Dr Maurice Vrillac rencontra Me François Carrard, directeur du CIO. « *Qu'est-ce que vous faites là ?* » lui demanda le médecin du Comité olympique français. Et le corpulent avocat, qui ne brille pas particulièrement par sa subtilité, de répondre finement : « *C'est Samaranch qui m'a envoyé pour surveiller de Mérode* ». Trop tard ! Car les faits sont têtus et toutes les précautions du président du CIO n'y pourront jamais rien. En 1989, devant la Commission d'enquête canadienne présidée par le juge Charles Dubin, Johnson déclara, en effet, qu'il se dopait régulièrement depuis 1981 et avait été contrôlé dix-neuf fois avant de se faire pincer

à Séoul. Tous ces contrôles, y compris celui effectué après sa troisième place aux Jeux précédents de Los Angeles, en 1984 (à moins qu'il n'y en ait pas eu !), avaient été déclarés négatifs. En 1991, Brigitte Berendonk, une ancienne pentathlonienne est-allemande passée à l'Ouest et mariée à un biologiste de Heildeberg, démontra, documents à l'appui, que le dopage avait été une véritable institution dans l'ancienne RDA. Or en dix-sept ans, deux athlètes seulement, parmi les bataillons est-allemands fournis des médaillés et des briseurs de records à répétition, avaient été déclarés positifs. En dehors des Jeux, encore ! En bonne logique, on pouvait en tirer deux conclusions : ou bien les grands spécialistes de M. Samaranch ne valaient pas tripette, ou bien le CIO, préférant jeter le voile sur de trop nombreux cas positifs, avait souvent retenu son bras vengeur de champion de la lutte antidopage et s'était tu piteusement. Dans les deux cas, les proclamations de guerre ouverte de l'olympisme contre le dopage étaient à jeter aux orties. Le Pr Claus Clausnitzer, biologiste de talent, directeur du laboratoire accrédité par les autorités olympiques de Kreischa, en RDA, avait fait longtemps partie de la Commission médicale du CIO, et plus précisément de la sous-commission « dopage et biochimie », autrement appelée « antidopage ». Le livre de Brigitte Berendonk (« Doping Dokumente von der Forschung zum Betrug », éd. Springer-Verlag, 1991), révéla la part de responsabilité qui lui revenait dans la vaste entreprise de dopage est-allemande. Éliminé de cette Commission, où il avait longtemps joué le double rôle du gendarme et du délinquant, l'ancien représentant de la RDA a été remplacé par le Dr Jordi Segura, jeune médecin catalan responsable du laboratoire antidopage de Barcelone. Avant même la cérémonie d'ouverture, le Dr Segura avait prédit, sur la foi d'on ne sait quelle certitude scientifique, qu'il n'y aurait pas plus de dix cas de dopage aux derniers Jeux olympiques. Il n'y en eut effectivement que cinq. Ce qui prouve que le CIO, pourtant placé devant la tâche impossible d'encourager des performances surhumaines pour le spectacle et de réprimer en même temps le dopage pour ne pas discréditer le sport, maîtrisa parfaitement la situation.



Jaume Boix, Arcadio Espada et Raymond Pointu - *Juan Antonio Samaranch, l'héritage trahi* - éd. Romillat, 1994

C'est-à-dire que, s'il contrôle très imparfaitement le dopage, il a en revanche un parfait contrôle du... contrôle antidopage. Après l'éclat qu'il avait provoqué, Alexandre de Mérode fut plus ou moins mis à l'index, Samaranch restant près de trois ans sans pratiquement lui adresser la parole. Quand il arriva à la session de Porto Rico, en 1989, il venait d'avoir un petit problème cardiaque. Ses collègues du CIO, le regardant comme un miraculé, s'étonnèrent de le trouver en aussi bonne forme. Le bruit avait, en effet, déjà couru qu'il était quasiment moribond. En tout cas très diminué. Au cours de cette session, on l'élimina, « par erreur », avec un an d'anticipation, de la Commission exécutive avant de lui présenter des excuses. Quand il se présenta de nouveau à l'élection pour faire partie de cette Commission, en 1991, il fut malencontreusement battu par le jeune Hongrois Pal Schmidt, ancien champion d'escrime. Cette situation ne pouvait toutefois s'éterniser, le président de la Commission médicale ayant eu le temps d'apprendre beaucoup de choses en près d'un quart de siècle. Samaranch y mit donc fin, en vertu du principe qu'il faut savoir composer avec certaines réalités, aussi dures soient-elles. »

[Jaume Boix, Arcadio Espada et Raymond Pointu - *Juan Antonio Samaranch, l'héritage trahi* - Paris, éd. Romillat, 1994 - 192 p (pp 144-147)]

1990 - CULTURISME - Arnold's Classic (Usa) : 30 % de positifs

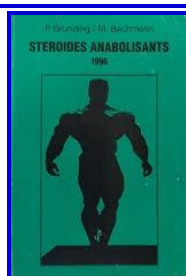
❶ Texte du « Dr Groul » : « Le 3 mars 1990, se déroula à Columbus, Ohio, le 2^e édition de *l'Arnold Classic*. Ce concours était différent de tout autre, du fait que c'était le premier championnat pro où l'on exerçait un contrôle des drogues (...). C'était inévitable : il fallait se taire ou agir dans ce paradoxe du contrôle antidoping. *L'Arnold Classic* fit un pas en avant et occupa sa place dans

l'histoire. On communiqua aux athlètes un an à l'avance qu'il y aurait un test antidoping à l'*Arnold Classic*. De façon que personne ne soit surpris si on leur demandait un prélèvement d'urine avant le concours. Ainsi, ça devait leur donner largement le temps de réagir et de faire le nécessaire pour se présenter clean au concours et l'image du sport serait sauvée. Il y eut 13 concurrents. Quatre d'entre eux y compris le champion furent disqualifiés à cause d'un résultat positif. Cela signifie 30% des participants. Shawn Ray (USA) sortait justement d'une suspension d'un an, imposée par la Fédération internationale des bodybuilders (IFBB) pour sa non comparution, malgré les clauses de son contrat, au dernier *Arnold Classic*. Shawn était au top de sa forme et il fut vainqueur de façon merveilleuse et impeccable. Une semaine avant, il avait dominé également lors de son premier concours après la suspension à l'Iron Man Invitational et il était un candidat ferme pour l'Olympia en septembre. La victoire à l'*Arnold Classic* lui rapporta tous les honneurs et un chèque de 60 000 \$. Shawn était au pinacle de sa jeune carrière. Il ne pouvait pas s'imaginer qu'il serait la première victime de la terrible injustice du contrôle des drogues. Une semaine après le concours, on lui communiqua que son prélèvement d'urine avait révélé des résidus de stéroïdes anabolisants (**stanozolol**). Trois autres culturistes masculins furent également disqualifiés, Samir Bannout (Lib), Nimrod King (Can) et Ralf Moeller (All). La nouvelle de la disqualification me surpris vivement et je suis très sceptique de sa validité. Pour commencer, Shawn Ray venait tout juste de finir la sanction d'un an imposée par la IFBB et il n'avait pas précisé ce qu'on appelle « de bonne relations » avec eux. Samir Bannout (Lib) avait concouru pendant de nombreuses années dans une autre fédération pro, au grand désagrément de la IFBB. A Nimrod King et Rold Moeller, la IFBB les considérait comment dirais-je « assez sacrificables ». Cette information pouvait-elle donner raison aux accusations qui disaient que les positifs étaient dans le collimateur des responsables fédéraux. Probablement pas. Mais elle pouvait alimenter pas mal d'idées. Le fait que 4 des 13 compétiteurs furent positifs ne signifiait pas qu'il y avait 9 culturistes naturels à cet évènement. Il était très important de savoir que d'autres compétiteurs passèrent avec succès le contrôle parce qu'ils avaient arrêté les stéroïdes à temps, afin de pouvoir nettoyer leurs systèmes ou bien parce qu'ils avaient utilisé l'hormone de croissance synthétique, pour la préparation au préconcours et dans certains cas même, les deux pratiques à la fois. Shawn Ray par exemple, pouvait très bien avoir utilisé des doses de stéroïdes plus thérapeutiques que les autres compétiteurs ce jour-là. Il est possible aussi que Ray n'ait pas utilisé de stéroïdes pour la préparation de ce concours et il est même probable qu'il ait été positif pour quelque chose qu'il avait pris il y a un an. Le contrôle n'indiquait pas que les bodybuilders s'entraînaient naturellement ni qu'ils abusaient des drogues, il signalait tout simplement celui qui avait le malheur d'avoir des métabolites dans l'urine, ce jour précis. Pour cette raison, le concours pouvait donner à certains athlètes qui savaient comment tromper les contrôles, un avantage injuste et déloyal. Nous n'étions pas sans savoir que tous les bodybuilders pros utilisaient des stéroïdes dans leurs entraînements et préparations et puisqu'ils avaient tous le même avantage chimique, ce sont d'autres facteurs qui déterminaient qui était champion. Nous étions maintenant face à un système où les bodybuilders qui n'étaient pas capables de passer avec succès un contrôle de drogues seraient punis et où ceux qui utilisaient des stéroïdes sans être détectés, ramasseraient tous les bénéfices. »

[Dr Groul. - A la une. - *Bodyfitness*, 1996, n° 23, octobre, pp 176-177]

② Texte des journalistes scientifiques P. Grunding et Manfred Bachmann : « Au cours du premier championnat de bodybuilding (*Arnold's Classic* de 1990) soumis à un contrôle antidopage, la présence de Winstrol® a été décelée chez le vainqueur Shawn Ray ainsi que chez Nimrod King, le professionnel canadien de bodybuilding à la musculature imposante (*Flex*, 1990, juillet, p 70). Les Championnats du monde d'athlétisme de Stuttgart, en 1993, ont également dévoilé deux « cas positifs » où la présence de **stanozolol** a été décelée. Pour résumer : le Winstrol® est un stéroïde anabolisant très efficace lorsqu'il est correctement utilisé. Il est important de différencier les deux formes de présentation du stanozolol. En effet, le Winstrol Dépôt® injectable est nettement plus efficace que le Winstrol® oral. C'est pourquoi il est employé par la majorité des athlètes. »

[P. Grunding et Manfred Bachmann.- Stéroïdes anabolisants 1996.- Achen (57), éd. Martial Ultsch, 1995.- 288 p (p 225)]



P. Grundig et Manfred Bachmann - *Stéroïdes anabolisants 1996* - éd. Martial Ultsch, 1995

1996 - ATHLÉTISME - Dean Capobianco (Australie) : suivez le bœuf

❶ « Le sprinter australien Dean Capobianco a été reconnu coupable de dopage et suspendu jusqu'au 27 mai 2000 par la commission d'arbitrage de l'IAAF. Capobianco, vingt-six ans, avait été contrôlé positif au **stanozolol** (stéroïde anabolisant) le 27 mai 1996, à Hengelo (Pays-Bas). Il avait cependant pu participer aux Jeux d'Atlanta, la fédération australienne ayant estimé que les conditions d'acheminement de l'échantillon d'urine de l'athlète entre Hengelo et le laboratoire de Cologne ne présentaient pas toutes les garanties nécessaires de sécurité. Mais l'IAAF avait déclaré que de nouveaux éléments apportés au dossier prouvaient la culpabilité du sprinter australien. Dean Capobianco a toujours maintenu avoir été victime d'une erreur dans les échantillons d'urine et a déclaré qu'il entendait se pourvoir devant un tribunal civil. »

[L'Équipe, 18.03.1997]

❷ « Dans un premier temps, Dean Capobianco s'est défendu en arguant avoir été victime d'une erreur dans les échantillons d'urine. Ensuite, les 15 et 16 mars 1997, lors d'une audition par le jury d'arbitrage à Monte Carlo, les défenseurs du sprinter australien ont soulevé la possibilité que le fait de manger de la viande contaminée pouvait conduire à un résultat positif lors d'un contrôle antidopage. Selon le jury d'arbitrage, la règle de mise en défaut du test urinaire ne s'applique pas à la consommation de nourriture. De plus, à ce jour, il n'existe aucune preuve démontrant que la consommation de viande provenant de bétail traité aux stéroïdes et autres produits de croissance, peut entraîner un contrôle antidopage positif au stanozolol. Dans ce cas précis, un expert scientifique a démontré qu'il y a moins d'une chance sur un million pour que Capobianco ait pu ingérer autant de **stanozolol** en mangeant du bœuf ! Au final, le jury a décidé que le sprinter kangourou devait bien observer une suspension de 4 ans à partir de la date de la première infraction. »

[IAAF News, 1997, n° 19, mai, p 11]

Commentaires JPDM - Rappelons qu'avant Capobianco, de nombreux athlètes pris aux anabolisants ont eux aussi invoqués l'ingestion de viande dopée pour expliquer leur contrôle positif. Il est probable que cette excuse récurrente des spécialistes du tartan va devenir aussi connue que, chez le cycliste, le bidon « contaminé » proposé par un spectateur sur le bord de la route.

3. Depuis son test positif au meeting d'Hengelo (Pays-Bas) en mai dernier, le sprinter australien Dean Capobianco expliquait que la présence de **stanozolol** dans ses urines était simplement due à sa passion pour la viande rouge. La thèse n'a pas convaincu le jury d'arbitrage monégasque devant lequel il se présentait. L'IAAF lui a opposé un expert qui expliqua que, si la législation australienne admettait bel et bien un engraissement chimique du bétail, la chance de se retrouver avec de telles doses d'anabolisants dans les urines est de l'ordre d'une sur un million. Et encore ! A condition de dévorer tous les troupeaux : la suspension de quatre ans a donc été maintenue. Mais grâce à ce petit intermède gastronomico-chimique, l'athlète aura tout de même pu participer aux Jeux d'Atlanta. »

[Jean-Pierre de Mondenard - Sur le front du dopage : beauf en dope. – *Sport et Vie*, 1997, n° 45, novembre-décembre, pp 32-38 (p 32)]

1997 - BOBSLEIGH – Nathan Wheldon (Australie) : sortie de piste pour deux ans

« Un membre de l'équipe d'Australie, Nathan Wheldon, vient d'être suspendu pour deux ans à la suite d'un contrôle antidopage positif au **stanozolol**, un stéroïde anabolisant. »

[L'Équipe, 18.11.1997]

1998 - BASKETBALL – Jose Ortiz (Porto-Rico) : sur ordonnance du médecin de la sélection nationale

« La Fédération internationale de basketball (FIBA) a levé mardi soir la suspension de deux ans infligée pour dopage à l'international portoricain Jose Ortiz à la suite du Championnat du monde à Athènes, en juillet 1998. La FIBA, dont le siège est à Munich, a ainsi suivi le jugement d'un tribunal civil grec qui, le 8 janvier, avait lavé le joueur de tout soupçon de dopage lors que la Fédération grecque de basketball lui avait infligé l'été dernier deux ans de suspension.

Avant sa décision d'aujourd'hui, la FIBA avait suspendu Ortiz en décembre pour toute rencontre, nationale comme internationale.

Convaincu d'avoir absorbé du **stanozolol** (stéroïde anabolisant), lors du Championnat du monde, Ortiz avait reconnu les faits mais expliqué qu'il avait pris ce produit uniquement pour des raisons médicales et sur prescription du médecin de l'équipe portoricaine. »

[Agence France-Presse, 26.01.1999]

1999 - CYCLISME – Gary Edwards (Grande-Bretagne) : suspendu à vie pour 3 contrôles positifs

« Londres - Un pistard britannique, Gary Edwards, a été suspendu à vie par la Fédération britannique de cyclisme (BCF) pour avoir été contrôlé trois fois positif, depuis juin 1998.

Edwards a été contrôlé positif à l'hydroxystanozolol 3, un dérivé du **stanozolol**, stéroïde anabolisant, lors des championnats du monde vétérans de Manchester en septembre dernier (1999). Il avait remporté le sprint dans la catégorie 30-34 ans. La BCF a décidé de lui retirer son titre de Manchester et de suspendre Edwards à vie de toute compétition. Elle lui a également interdit d'exercer toute fonction d'organisateur, de promoteur ou de responsable dans le cyclisme. Le président de la BCF, Brian Cookson, a affirmé que sa fédération continuerait à se montrer inflexible dans tous les cas de dopage, en liaison avec le "directoire de la lutte contre le dopage et pour l'éthique sportive du Royaume-Uni", en "procédant à des contrôles fiables, en mettant en place des programmes éducatifs et en décourageant les tricheurs." »

[Agence France-Presse, 07.02.2000]

2002 - BOXE – Fernando Vargas (Usa) : une addition « féroce »

❶ « La commission athlétique de l'État du Nevada a annoncé que Fernando Vargas a été contrôlé positif aux **stéroïdes anabolisants (stanozolol)**, après son combat pour le titre unifié WBA-WBC des super-welters contre son compatriote Oscar de La Hoya, le 14 septembre à Las Vegas. Ce dernier était venu à bout de son compatriote à la 11^e reprise. Vargas, 24 ans, surnommé le féroce, nie pour sa part avoir pris sciemment cette substance interdite. « *Je suis très en colère à propos des premiers résultats de mon contrôle, a-t-il expliqué. Je veux que les gens sachent que jamais je n'absorberai volontairement de substances chimiques comme des stéroïdes anabolisants.* »

[Le Parisien, 28.09.2002]

❷ « L'Américain Fernando Vargas a été suspendu pour neuf mois et condamné à payer une amende de 100 000 dollars (autant d'euros), suite à son contrôle positif aux stéroïdes anabolisants (**stanozolol**), a annoncé la commission athlétique de l'État du Nevada. La suspension est rétroactive au 14 septembre, date du contrôle antidopage effectué à l'issue de sa défaite contre Oscar de La Hoya pour le titre WBC-WBA des super-welters. »

[L'Équipe, 21.11.2002]

2002 - SKELETON - Thomas Platzer (Allemagne) : a reconnu les faits

❶ « Le pilote allemand Thomas Platzer a été contrôlé positif aux stéroïdes anabolisants (**stanozolol**) lors d'un contrôle à l'entraînement à Altenberg, le 1^{er} novembre, a annoncé la Fédération allemande de bobsleigh et luge (BDS). Platzer, âgé de trente-trois ans, ancien pousseur du pilote de bobsleigh Christoph Langen, champion olympique, a reconnu les faits et a renoncé à l'ouverture de l'échantillon B (contre-expertise). Les statuts de la BDS prévoient une suspension minimale d'un an. Platzer, qui avait débuté en skeleton, a rejoint ensuite le bobsleigh,

où il est devenu avec Langen champion d'Europe et vice-champion du monde, avant de retourner au skeleton cette année. » [L'Équipe, 24.11.2002]

② « La Fédération allemande de bobsleigh et de luge a suspendu le pilote allemand de skeleton Thomas Platzer pour un an de toutes compétitions nationales, une peine à laquelle s'ajoute une suspension de deux ans en ce qui concerne les Championnats internationaux. « *Mon objectif est maintenant le Championnat du monde 2005 à Calgary (Canada)* », a déclaré Platzer, trente-trois ans, contrôlé positif au **stanozolol** (stéroïde anabolisant) le 1^{er} novembre. » [L'Équipe, 29.11.2002]

2004 - ATHLÉTISME - Jeux d'Athènes - Irina Korzhanenko (Russie) : boire des litres d'eau pour passer à travers les radars

Témoignage de Grigory Rodchenkov, patron du laboratoire "antidopage" de Moscou de 2005 à 2015 : « Bien sûr nous dûmes encore nous dépatouiller avec les athlètes incorrigibles à Athènes. Lorsque la lanceuse vedette Irina Korzhanenko remporta le titre du lancer de poids, reléguant sa plus proche rivale à un mètre cinquante, j'appelai le Dr Sergueï Portugalov pour le féliciter. Mais quelques jours plus tard, Nikolai Dourmanov m'appela directement du labo d'Athènes pour m'informer que l'échantillon d'urine de Korzhanenko contenait du **stanozolol**. Il se trouvait avec Don Catlin, directeur du laboratoire de Los Angeles (1983 à 2007), en train de superviser l'analyse de l'échantillon B. Il y avait une explication, à défaut d'une excuse.

Lorsqu'elle avait subi son test préventif à Moscou, l'organisme de Korzhanenko se trouvait bien hydraté, dans une température modérée et les métabolites de stanozolol étaient à un niveau indétectable. Mais dans la chaleur torride d'Athènes, elle se réchauffa, se contracta et perdit de l'eau. La chaleur combinée à la fatigue entraîna une concentration du stanozolol qui avait infiltré ses muscles par intraveineuse, ce qui suffisait à produire une urine avec des niveaux de métabolites repérables (...)

Les athlètes et particulièrement les champions ne sont souvent pas très futés. Après sa victoire, Korzhanenko frétillait sur la ligne d'arrivée en agitant un drapeau russe en direction de ses supporters alors qu'elle aurait dû uriner discrètement dans une serviette et boire des litres d'eau pour diluer les métabolites de dopage qui se trouvaient encore dans son organisme. Elle avait fait tout ce qu'il fallait pour se faire prendre alors qu'elle avait toutes les chances de s'en tirer. »

[in « Dopage organisé ». – Paris, éd. Michel Lafon, 2021. – 333 p) (pp 98-99)]



Grigory Rodchenkov - *Dopage organisé* – éd. Michel Lafon, 2021

2004 – RUGBY À XIII – Ryan Hudson (Grande-Bretagne) : deux ans pour un moment de stupidité

« Le talonneur anglais de Bradford, Ryan Hudson, a été suspendu mercredi 9 mars 2005 pour deux ans par la Ligue anglaise de rugby à XIII après un contrôle positif aux stéroïdes (**stanozolol**) en décembre 2004, a-t-on appris auprès de la Ligue anglaise.

« *Ryan est détruit. Il va payer un prix très lourd pour un moment d'indiscrétion, un moment de stupidité*, a affirmé Richard Cramer, son avocat. *Nous étudions la possibilité de faire appel.* »

« La Ligue applique le code de l'Agence mondiale antidopage. La sanction est de deux ans pour ce type de délit », a précisé le président de la commission de discipline de la Ligue, le juge Peter Charlesworth.

Âgé de 25 ans, Hudson avait été recruté par Bradford également en décembre dernier. »

[Agence France-Presse, 09.03.2005]

2012 - ATHLÉTISME - Marina Marghieva et Natalia Artyk (Moldavie) : deux lanceuses

épinglées

« La lanceuse de marteau moldave Marina Marghieva, 8^e du Mondial 2011, qui devait participer aux Jeux et sa compatriote Natalia Artyk (37^e aux JO de Pékin), spécialiste du lancer du disque ont été suspendues à la suite d'un contrôle positif au **stanozolol** (stéroïde anabolisant) par le Comité olympique moldave. »

[L'Equipe, 07.08.2012]

DÉTECTION

1984 - LES SOVIÉTIQUES boycottent les Jeux de Los Angeles pour des raisons analytiques : détection du stanozolol et de la testostérone.

En raison de la détection récente, avant les Jeux, par le laboratoire antidopage de Los Angeles du stanozolol, un stéroïde anabolisant très prisé par les athlètes soviétiques. Révélation de Grigory Rodchenkov, le patron du labo de Moscou (2005-2015) : « *L'annonce par un laboratoire de Los Angeles en 1984 qu'il pouvait déceler la présence de stanozolol, un stéroïde très largement utilisé par les champions et championnes soviétiques (et que nous ne pouvions détecter nous-mêmes) explique en partie le boycott des Jeux de Los Angeles par l'URSS.* » ["Dopage organisé" par Grigory Rodchenkov. - Paris, éd. Lafon, 2021. - 333 p (p 46)]

Grigory Rodchenkov, dans son brûlot "Dopage organisé", revient sur ce changement de performance du labo américain

« Etonnamment, les Russes avaient prévu de dissimuler un laboratoire de contrôle antidopage à bord d'un bateau dans le port de Los Angeles à l'occasion des Jeux olympiques de 1984, après que Manfred Donike et Don Catlin, du laboratoire d'analyse olympique d'UCLA, eurent annoncé qu'ils seraient **capables de détecter tous les stéroïdes anabolisants - y compris le stanozolol et la testostérone** - aux Jeux de Los Angeles. Tester les athlètes avant leur départ ne suffirait pas. Les pontes du sport soviétique voulaient disposer de leur propre labo sur place pour s'assurer qu'aucun athlète détectable ne se présente au départ des épreuves. L'ironie de l'histoire est que Vitaly Semenov n'avait pas informé ses patrons que son propre laboratoire était incapable de déceler les stéroïdes en question ! »

[in « Dopage organisé ». – Paris, éd. Michel Lafon, 2021. – 333 p (pp 60-61)]

2013 - STEROÏDES ANABOLISANTS : 180 cas positifs au stanozolol et 80 à l'Oral-Turinabol®

❶ « La mise au point d'une nouvelle méthode de détection des stéroïdes anabolisants a abouti en un an à plus de 260 cas positifs qui n'auraient pas pu être décelés sans cela auparavant, a expliqué un chercheur du laboratoire antidopage de Cologne. *'Maintenant nous avons une méthode plus sensible et depuis que nous l'avons lancée en novembre l'an dernier (2012), nous avons trouvé environ 180 cas positifs au stanozolol et 80 cas positifs à l'Oral-Turinabol® que nous n'aurions jamais détectés avant'* » a expliqué Hans Geyer, un des scientifiques de ce laboratoire allemand lors d'une conférence au siège de la Fifa à Zurich.

Cette méthode, qui se base sur la recherche d'un métabolite de longue durée dans l'urine, a été mise au point par le laboratoire antidopage allemand pour le volet concernant le stanozolol le stéroïde trouvé dans les urines de Ben Johnson au terme du 100 m des JO de Séoul en 1988, et par le laboratoire de Moscou pour l'Oral-Turinabol® (déhydrochlorométhyl-testostérone), le produit dopant de l'ancienne Allemagne de l'Est. Ces résultats ont surpris les chercheurs : *"Avant, nous n'avions pas un cas positif à l'Oral-Turinabol® par an, soudain nous mettons au point une nouvelle méthode qui est plus sensible et nous avons maintenant une immense augmentation. Cela veut dire que probablement les athlètes savaient quand il fallait arrêter de prendre ces substances pour ne pas être contrôlés positifs"* a fait valoir Hans Geyer. » [Agence France-Presse, 29.11.2013]

❷ Métabolites de longue durée permettant de remonter 5 mois en amont

Témoignage de Grigory Rodchenkov, patron du laboratoire "antidopage" de Moscou de 2005 à 2015 : « Les stéroïdes anabolisants, sont, depuis des décennies, les produits dopants les plus largement utilisés. Ce sont des composés proches de la testostérone qui augmentent la masse musculaire, la puissance et la force à fortes doses, l'endurance et la récupération à des doses moindres. C'est la raison pour laquelle ces produits sont utilisés, pour le meilleur et pour le pire, aussi bien par les lanceurs de poids que par les marathonien.

Au plus haut niveau, les athlètes peuvent prendre des stéroïdes anabolisants pendant une période de 15 à 30 jours, avant de faire une pause de 20 à 30 jours, puis de recommencer. Ces protocoles ou ces programmes dopants sont élaborés des mois avant chaque épreuve. Les contrôles effectués hors compétition ou lors de stages d'entraînement sont les seules armes de dissuasion. Ces quinze dernières années ont permis des progrès importants dans la détection des stéroïdes anabolisants : les laboratoires de Moscou et de Cologne en Allemagne ont découvert des « métabolites de longue durée », qui permettent de démontrer la prise de stéroïdes anabolisants des mois après leur administration.

Auparavant, des anabolisants aussi répandus que l'oxandrolone ou l'Oral-Turinabol® n'étaient décelables que pendant une dizaine de jours, mais cette fenêtre de détection a été **portée à près de cinq mois grâce à la découverte des métabolites de longue durée**. Il s'agit d'une avancée considérable parce que cette fenêtre de détection dépasse la période d'efficacité des stéroïdes anabolisants, ce qui a rendu nombre d'entre eux inopérants (mais pas pendant les Jeux olympiques d'hiver de Sotchi en 2014). » [in « Dopage organisé ». – Paris, éd. Michel Lafon, 2021. – 333 p (pp 325-326)]

2014 - LE PASSEPORT STEROÏDIEN est enfin mis en place

« L'Agence mondiale antidopage (AMA) a **approuvé mercredi 11 septembre 2013 les principes du passeport stéroïdien**, une autre composante du passeport biologique, qui vise à détecter principalement le dopage à la testostérone. Le comité exécutif réuni à Buenos Aires a validé les documents techniques permettant l'évaluation des résultats pour les stéroïdes anabolisants androgènes endogènes, ouvrant la voie à l'utilisation à partir du 1^{er} janvier 2014 du passeport stéroïdien pour convaincre un athlète de dopage. Contrairement à un contrôle antidopage classique qui s'attache à détecter une substance interdite dans les urines ou le sang d'un athlète, le passeport biologique repose sur le suivi dans le temps de variables biologiques, mettant en évidence le dopage par ses effets sur l'organisme.

Jusqu'à présent, le passeport n'avait qu'un module sanguin, qui vise à déceler transfusions sanguines, EPO et autres produits permettant d'améliorer l'endurance en observant les fluctuations de l'hématocrite ou du taux de jeunes globules rouges. Le volet stéroïdien se base, lui, sur la mesure des stéroïdes anabolisants et androgènes excrétés dans les urines, un milieu plus instable que le sang, ce qui a nécessité de longues recherches scientifiques.

Si la Fédération internationale de cyclisme (UCI) a été la première à se doter du passeport sanguin en 2008, celle de football (FIFA) a été la première à utiliser les deux modules, pour tous les joueurs qui ont participé à la dernière Coupe des confédérations au Brésil en juin 2013.

Le passeport stéroïdien est d'autant plus intéressant que les tests antidopage de détection de la testostérone se basent sur un ratio dont la limite est rarement dépassée par certains types de population, asiatique notamment. Un troisième module, le volet endocrinien, visant à déceler l'abus d'hormone de croissance, est à l'étude. » [Le Monde avec AFP, 12.09.2013]

RÉGLEMENTATION

DATES DES PREMIÈRES INTERDICTIONS

1970 - Liste DLV

La Fédération d'athlétisme de RFA considère les stéroïdes anabolisants comme des dopants.

1974 - Listes Comité international olympique (CIO) et IAAF (Fédération internationale d'athlétisme)

Prohibent les stéroïdes anabolisants

1976 - Liste CIO

Mentionne en toutes lettres le stanozolol

1978 – 1980 - Liste Union cycliste internationale (UCI) (Fédération internationale de

cyclisme)

Les stéroïdes anabolisants sont interdits.. En 1980, le stanozolol figure pour la première fois en toutes lettres parmi les substances illicites

2003 - Listes CIO, UCI et ministère de la Jeunesse et des Sports (arrêté du 31.07.2003)

Le stanozolol, en tant que stéroïde anabolisant, est prohibé par l'ensemble des réglementations internationales dans le cadre des compétitions mais, également, lors des contrôles hors compétition.

2024- Liste Agence mondiale antidopage (AMA)

Depuis janvier 2004, soit 20 ans, l'AMA édicte et publie au plan international, la seule liste faisant désormais référence pour l'ensemble du mouvement sportif. Le stanozolol appartient à la section des « Agents anabolisants androgènes (SAA) section S1.1 » Le stanozolol est classé parmi les substances non spécifiées prévoyant des sanctions allant jusqu'à 4 ans de suspension pour une première infraction.

RÉFÉRENCES

1. **ANONYME** .- L'or brille pour tout le monde .- Sport 90, 28.09.1988, pp 76-80
2. **APARIS B.** .- Big Ben s'est trompé d'aiguille .- L'Humanité Dimanche, 28.09.1988
3. **APARIS B.** .- Le dopage frappe les JO à la tête .- L'Humanité Dimanche, 1988, n° 180, 30 septembre, p 45
4. **BAETE J.** .- Big Ben .- Sport 90, 10.02.1988
5. **BAETE J.** .- Olympics' 88 – le coup de tonnerre .- Sport 90, 05.10.1988, pp 62-63
6. **BAETE J.** .- Ben Johnson : show devant... ou derrière ? .- Sport 90, 1991, n° 6, 13 février, pp 48-50
7. **BARTH E.** .- Honte et chagrin pour Ben Johnson .- Jeune Afrique, 1988, n° 1 448, 5 octobre, p 15
8. **BILLOUIN A.** .- Ben sort de l'enfer .- L'Équipe, 11.01.1991
9. **BOIX J., ESPADA A. et POINTU R.** .- Juan Antonio Samaranch, l'héritage trahi .- Paris, éd. Romillat, 1994 .- 192 p (pp 144-147)
10. **BONANNI P.** .- Ben Johnson : la flèche noire est, la nuit, un sacré coureur... .- Lui, 1988, n° 12, octobre, pp 56-60 et 134
11. **BUREAU J.** « et al » .- Ben Johnson un an après .- L'Équipe Magazine, 1989, n° 421, 23 septembre, pp 32-44
12. **DELBOURG P.** .- Satan en blouse de pharmacien. L'aire du soupçon .- L'Événement du Jeudi, 06.10.1988, pp 74-76
13. **DE LUNA N.** .- Le « scandale » Ben Johnson : les anabolisants sont-ils vraiment nocifs ? .- Le Quotidien du Médecin, 1988, n° 4152, 29 septembre, p 43
14. **DUBIN C.L.** .- Commission d'enquête sur le recours aux drogues et autres pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique .- Ottawa (CAN), éd. Centre d'édition du gouvernement du Canada. Approvisionnements et Services Canada, 1990 .- 714 p
15. **FLIECX P.** .- Ben Johnson : en 9 secondes 79, il a gâché sa vie .- Figaro-Magazine, 01.10.1988, pp 152-157
16. **FLIECX P.** .- Exclusif : j'ai rencontré Ben Johnson, Apollon pitoyable .- Figaro-Magazine, 27.05.1989, pp 102-110
17. **FRANCIS Ch.** .- Le piège de la vitesse .- Paris, éd. Robert Laffont, 1992 .- 303 p
18. **FRITEL J. et ASKOLOVITCH Cl.** .- A Séoul j'ai assisté à la mise à mort du héros .- VSD, 1988, n° 578, 29 septembre, pp 76-79

19. **GARÉTIER G.** .- Ben Johnson, M. Propre .- Le Journal du Dimanche, 13.01.1991
20. **GERBIER A.** .- Les alchimistes de la « Johnson connection » s'en prennent plein la fiole .- Libération, 10.10.1988, p 34
21. **GRUNDING P. et BACHMANN M.** .- Stéroïdes anabolisants 1996 .- Kalhausen (57), éd. Powerstar 2000, 1995 .- 288 p (pp 224-232)
22. **HAGET H.** .- Ben Johnson : l'obus .- Express Sport, 17.06.1988
23. **HAMMER A.L.** .- Big Ben de nouveau sur pied .- L'Équipe, 02.08.1990
24. **HEIMERMANN B. et PÉRETIE O.** .- Le glas de Big Ben .- Le Nouvel Observateur, 30.09.1988, pp 124-126
25. **HUREL P.** .- Le scandale Big Ben .- Paris Match, 1988, n° 2 054, 6 octobre, pp 44-49
26. **INIZAN F.** .- Qui a dopé Ben ? .- L'Équipe, 08.03.1989
27. **KHAZAR S.** .- Le retour du banni .- VSD, 1991, n° 696, 03 septembre, pp 41-43
28. **LACOUR J.-P.** .- « S'il te plaît... donne-moi du stanozolol » .- Le Figaro, 15.10.1988
29. **LACOUR J.-P.** .- Un « remède de cheval » pour Ben Johnson .- Le Figaro, 04.05.1989
30. **LACOUR J.-P.** .- Ben Johnson : roman noir d'une requalification .- Le Figaro, 11.08.1990
31. **LACOUR J.-P.** .- Ben Johnson : un retour controversé .- Le Figaro, 11.01.1991
32. **LAGORCE G., BRESSAN S. et HAGET H.** .- Dopage : Ben Johnson et les autres .- L'Express, 30.09.1988, pp 38-40
33. **LAHMY E.** .- Ben Johnson : une bombe à retardement .- L'Équipe Magazine, 1987, n° 334, 05 septembre, pp 34-37
34. **LEMOINE P.** .- Astaphan le docteur abuse .- L'Équipe, 21.03.1989
35. **L'HERMITTE S.** .- Johnson, bombe à retardement .- L'Équipe, 03.10.1988
36. **LUIK A.** .- Ben Johnson : « je serai le n° 1 » .- L'Équipe Magazine, 1990, n° 465, 15 septembre, pp 29-33
37. **MONTAIGNAC Ch.** .- De la belle aube au triste soir .- Paris, éd. J.-C. Lattès, 1990 .- 228 p (pp 198-207)
38. **MONTALI J.-M.** .- Ben Johnson : « Je reviens » .- Figaro-Magazine, 05.01.1991, pp 42-45
39. **NOUCHI F.** .- Dopage : l'opium du sport .- Le Monde, 12.10.1988
40. **PASSEVANT R.** .- Jeux olympiques. Combien de monstres dans le stadium et l'aquarium .- L'Humanité Dimanche, 1988, n° 180, 30 septembre, pp 43-44
41. **PAUCHARD P. et PROBST R.** .- Dopage à Séoul : les Jeux des aveux .- L'Hebdo, 1988, n° 39, 29 septembre, pp 10-12
42. **PÉRETIE O.** .- Dope : la rumeur de Séoul .- Le Nouvel Observateur, 07.10.1988, pp 100-102
43. **PRIER P.** .- Ben Johnson s'explique .- Le Journal du Dimanche, 02.10.1988
44. **PROVOST P.-J.** .- Spécial JO – Affaire Ben Johnson .- Open, 1988, n° 6, novembre-décembre, p 11
45. **RICHARD J.-A.** .- Plus dure sera la chute .- Le Figaro, 31.12.1988
46. **SAFRA J.-M.** .- Le dopage de Ben Johnson : la chute de superman .- La Croix l'Événement, 28.09.1988, pp 2-3
47. **SCHALLER G.** .- Ben Johnson : un homme tranquille .- L'Équipe Magazine, 1987, n° 345, 21 novembre, pp 50-54
48. **TALBOT P.** .- Ben Johnson peut-il revenir au top niveau ? .- Panorama du Médecin, 1991, n° 3332, 15 février, p 6